

Accéder au diplôme d'ingénieur en cours du soir

Salarié, travailleur indépendant, en profession libérale ou demandeur d'emploi vous pouvez devenir ingénieur en construisant votre parcours à votre rythme (formation à distance, semaines bloquées, cours du soir et du samedi*...). **Les formations d'ingénieurs hors temps de travail (HTT), ou plus communément appelées « cours du soir »,** permettent de poursuivre des études supérieures et d'accéder au diplôme d'ingénieur.

Déroulement de la formation

La formation se fait à son rythme en construisant son parcours et en capitalisant, sans contrainte de délais, les unités d'enseignement nécessaires à l'obtention du diplôme. Toutes les unités d'enseignement constitutives des cursus sont accessibles à Paris, en régions et à l'étranger. Elles ont lieu principalement en cours du soir et du samedi, parfois en semaines bloquées et certaines sont accessibles à distance.

Dans le cadre de la réforme du cursus ingénieur, une structuration du parcours est cependant proposée; la progression dans le schéma ci dessous constitue un optimum qui doit guider les choix d'inscription.

Diplôme d'ingénieur-e Cnam bac+5

Mémoire (42 ECTS)
+
24 mois d'expérience professionnelle (15 ECTS)
+
UE «plug-in» (3 ECTS)

Le mémo

Il consiste dans un c effectif su à un seme La prépar ou labora conditioni probatoir

L'oral probatoire

Il permet de vérifier que le/la candidat-e a acquis les connaissances, les compétences et le savoir-être requis pour exercer le métier d'ingénieur-e. Il permet aussi l'inscription en mémoire et conduit à la désignation d'un tuteur-ric(e) enseignant-e.

Oral probat (6 ECTS)

+
UE cœur de n (42 ECTS)
+
UE «plug-i (12 ECTS)

UE cœur de métier (18 ECTS)
+
UE «plug-in» (3 ECTS)
+
6 mois d'expérience professionnelle (9 ECTS)

L'examen d'admissio

Il a pour objectif de vé réunit les conditions l le cursus d'ingénieur- scientifique ou technie justifier de 6 mois d'e dans la spécialité, avo scientifique de connai et l'UE d'anglais.

Admission à l'EICnam

6 mois d'expé professionn (9 ECTS)
+
UE angla (6 ECTS)
+
UE «tronc cor (15 ECTS)

+ Un titre d'ingénieur proposé dans 16 spécialités

Les grandes étapes pour obtenir le titre d'ingénieur

L'examen d'admission

C'est quoi ?

L'examen d'admission a pour objectif de :

vérifier que les candidats réunissent l'ensemble des conditions leur permettant de suivre le cursus d'ingénieur,
accompagner chacun dans son choix de parcours,
indiquer les ressources dont ils-elles pourront disposer tant auprès des personnels AIO de l'établissement que des enseignants.

Pour qui ?

Le·la candidat·e qui remplit les conditions suivantes :

avoir obtenu un diplôme scientifique ou technique de premier cycle
avoir validé les UE du 1er semestre



Nul ne peut se présenter plus de trois fois à l'examen d'admission.

Comment ?

L'examen d'admission se déroule en deux étapes :

- Un examen d'admissibilité organisé par les équipes pédagogiques nationales (EPN) à l'établissement public (Paris) ou en régions qui :

examinent les dossiers des candidats
procèdent aux entretiens
établissent un procès verbal pour chaque candidat



Le jury est présidé par un enseignant de l'EPN ou son représentant/ sa représentante habilité·e en région, et comprend, outre le président, au moins un membre (1 enseignant et/ou professionnel). Le jury d'admissibilité transmet au jury d'admission la liste des élèves et les procès-verbaux.

- Un jury d'admission national qui se charge de :

Statuer pour tous les parcours du diplôme.
Établir la liste des élèves admis à l'école d'ingénieur·e·s
Transmettre le nom des admis à la Direction nationale des formations.

L'oral probatoire

L'oral probatoire qui équivaut à [l'UE information et communication pour l'ingénieur](#) a pour objectif de vérifier que le·la candidat·e a acquis les connaissances, les compétences et le savoir-être requis pour exercer le métier d'ingénieur.

Le passage de l'oral probatoire permet :

l'inscription au mémoire
conduit à la désignation d'un tuteur·rice enseignant·e.



Nul ne peut se présenter plus de trois fois à l'oral probatoire.



L'inscription à l'oral probatoire est conditionnée par l'admission à l'école d'ingénieur·e·s.

Le mémoire d'ingénieur·e

Le sujet du mémoire est arrêté par le directeur de l'école d'ingénieur·e·s sur proposition de l'enseignant·e responsable du parcours. Le mémoire d'ingénieur·e consiste en la réalisation de tout ou partie d'un projet dans un contexte professionnel.

Il s'agit :

d'analyser un problème d'origine industrielle
de le traduire en termes scientifiques, techniques ou d'organisation
de constituer une bibliographie appropriée
de définir une solution et de la mettre en œuvre.
de préciser, le cas échéant, le point atteint dans l'évolution du projet, le programme de travail à poursuivre, les résultats escomptés.

Le travail effectif sur le sujet du mémoire correspond à au moins un semestre à temps plein. Il est classiquement précédé de six semaines pour la définition du sujet et l'organisation du travail, et se poursuit par six semaines d'exploitation des résultats et de préparation de la soutenance.



Le mémoire se prépare dans une entreprise ou dans un laboratoire.

La soutenance du mémoire est autorisée par l'enseignant·e responsable du parcours ou le·la tuteur·rice enseignant·e.

Le jury de soutenance du mémoire est constitué par décision du directeur de l'école d'ingénieur·e·s. Il est présidé par l'enseignant·e responsable du parcours qui peut déléguer cette fonction à un·e autre enseignant·e membre de l'EPN. Il comprend, a minima, outre son·sa président·e, le·la tuteur·rice du mémoire, un·e enseignant·e du domaine et/ou une personnalité du monde économique ou de l'enseignement supérieur extérieur à l'établissement dont la compétence se rapporte au sujet du mémoire.



La préparation du mémoire, et de fait sa soutenance, sont conditionnés par la validation de l'examen probatoire.

La prise en compte de l'expérience professionnelle

La prise en compte de l'expérience professionnelle du·de la candidat·e est un des marqueurs du diplôme d'ingénieur·e Cnam HTT. Elle est évaluée sur la base d'un CV et de tout justificatif permettant de juger de la pertinence de son parcours et de son niveau professionnel au regard du diplôme qu'il vise.



L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation finale d'une d'expérience professionnelle correspondant à l'équivalent de 3 ans d'emploi à temps plein sur des fonctions classiquement confiées à un ingénieur.

Le diplôme d'ingénieur du Cnam est accessible par la VAE dans les conditions prévues par le décret 2002- 529 du 17 janvier 2002 et fixées par le Conseil d'administration.

La Validation des Études Supérieures (VES) vous permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme par reconnaissance de vos études suivies en France ou à l'étranger.

Devenez ingénieur·e diplômé·e par l'Etat



Depuis 1935, l'État permet à des « ingénieur·e-s de fonction » d'obtenir un titre d'ingénieur·e diplômé·e par validation de leurs expériences et acquis professionnels.

Le Cnam est centre d'examen pour le dispositif IDPE dans de nombreuses spécialités. [En savoir plus](#)

Après la diplomation, rejoignez l' Unicnam !

L'Union des Ingénieur·e-s Cnam (Unicnam) regroupe les **19 000 ingénieur·e-s diplômé·e-s du Cnam**. Créée en 1930, l'association compte **600 adhérents actifs**.

unicnam

Plus d'informations sur [Union des ingénieurs Cnam](#)



Tarifs

Pour connaître la tarification des cursus en cours du soir, merci de vous rapprocher de votre centre Cnam d'inscription, à Paris ou en région .

Documents utiles

[Règlement des études](#)

[Notice d'aide à la rédaction du mémoire](#)

[Arrêté ministériel habilitant nos formations](#)

[Profils et évolution professionnelle des diplômés ingénieurs du Cnam](#)

Tout savoir sur la réforme du cursus ingénieur

 [Tableau de correspondance des codes et intitulés des diplômes](#)

 [Mesures transitoires relatives aux cursus](#)

 [Mesure transitoire relative à l'anglais](#)

 [Liste des UE constitutives des tronc communs](#)

Attention, un bon niveau d'anglais est requis !



Le niveau d'anglais minimal exigé pour la délivrance du diplôme d'ingénieur est le niveau B2 du cadre européen commun de références pour les langues du Conseil de l'Europe, attesté par un test externe reconnu de langues.

 [FAQ-Formation d'anglais pour les ingénieurs](#) 

 [Pour en savoir +](#)

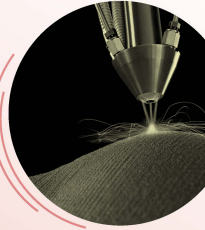
Nouvelle brochure de l'école, à télécharger !



le **cnam**
école d'ingénieur·es

Un acteur majeur
de la formation
des ingénieur·es
en France

ei



Conservatoire national des arts et métiers

📄 [Tout savoir sur l'articulation du cursus HTT](#)

le **cnam**
école d'ingénieur·es

Devenez
ingénieur·e Cnam
par la formation
continue «hors temps
de travail» (HTT)



Une question ?



N'hésitez pas à contacter [le centre Cnam le plus proche de chez vous](#)



[Contact Cnam Paris](#)

Toutes nos formations sont habilitées par la



<https://ecole-ingenieur.cnam.fr/hors-temps-de-travail/acceder-au-diplome-d-ingenieur-en-cours-du-soir-27106>